

Genève, le 28 septembre 1923

Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 27 septembre.

Je ne doute pas que vous ne vous rendiez compte qu'il ne m'appartient pas de prendre une décision sur la question que vous soulevez, à moins que ce ne soit en exécution d'une résolution de l'Assemblée.

Veillez agréer, Messieurs les Délégués, les assurances de ma haute considération.

(Signé) Cosmé de la Torriente.

Le Président
de la 4ème Assemblée.

Monsieur E. MacNeill,
Délégué d'Irlande.
Monsieur Raoul Amador,
Délégué de Panama.
Son Altesse le Prince Arfa-ed-Dowleh,
Délégué de Perse.
Son Excellence Monsieur C.R. Pusta,
Délégué de l'Esthonie.